

céréales et de leurs dérivés que nous vendons aux éleveurs de la Colombie-Britannique. Nous appuyons donc ce mémoire de la *British Columbia Federation of Agriculture* et tout autre...

Bien à vous

Le secrétaire de la *B.C. Feed Manufacturers Association*
K. H. Cunningham"

En ce qui concerne les régions intérieures de la Colombie-Britannique—et je me fonde particulièrement sur mon expérience personnelle des diverses sortes de cultures dans les régions méridionales intérieures de la Colombie-Britannique, notamment dans les Kootenay—le succès de nos exploitants laitiers, de nos éleveurs de bestiaux et de nos aviculteurs est subordonné presque entièrement au prix des grains. Je peux en parler en connaissance de cause. Nous avons d'excellentes terres, un climat propice, mais tous ces producteurs ont besoin de quantités considérables de grains de provende pour leurs bestiaux. Nos terres coûtent cher; dans la plupart des cas, elles ne peuvent servir de façon rentable à la culture de grosses quantités de grains. Par conséquent, dans le Sud-est de la Colombie-Britannique, nous devons importer des provinces des Prairies la majeure partie de nos céréales.

C'est pourquoi, monsieur le président, j'ai été bien aise de l'attitude adoptée par le député de Vancouver-Quadra, car les députés des centres urbains sont parfois portés à nous oublier, nous pauvres vieux paysans. Mais cette fois-ci le député a très bien fait les choses. Dans notre région, l'industrie laitière et l'élevage de bovins d'engrais peuvent grandement s'épanouir. La région se prête de plus en plus à l'élevage des bestiaux et à l'expansion de l'industrie avicole. En fait, le Sud-Est de la Colombie-Britannique ne produit à l'heure actuelle qu'environ le dixième des produits agricoles que consomme la population. Il y a des milliers d'acres de sol excellent et le climat est merveilleux. Tout ce qui manque aux producteurs agricoles pour réussir, ce sont des lois satisfaisantes. La meilleure façon d'y parvenir ce serait de biffer le mot «exportation» comme l'a recommandé le député de Vancouver-Quadra, la Fédération des agriculteurs de la Colombie-Britannique appuyée par l'Association des producteurs de provende de la Colombie-Britannique.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, le député me permet-il de lui poser une question? Puisqu'il partage l'idée émise par le député de Vancouver-Quadra, recommanderait-il à ce dernier de proposer un amendement dans ces termes, comme je lui ai moi-même proposé avant le souper? Ainsi, on

[M. Herridge.]

pourrait voter sur l'amendement. Au lieu simplement d'en parler, le député de Kootenay-Ouest pourrait exprimer son opinion en votant.

M. Herridge: J'y consentirais volontiers, monsieur le président. De fait, le député de Vancouver-Quadra est presque sur le point de le faire. Je lui propose puisqu'il a été le premier à en parler—je lui en reconnais tout le mérite,—d'accepter l'honneur de proposer un amendement dans ce sens.

M. Deachman: Monsieur le président, j'ai déjà exhorté le gouvernement à le faire. S'il voulait simplement supprimer les mots «pour l'exportation» le tarif applicable aux céréales de la Colombie-Britannique serait le même que celui qui s'applique aux céréales de l'Est. C'est tout ce que demandent les habitants de la Colombie-Britannique: être traités sur un pied d'égalité avec l'Est du Canada. A l'instar de la province de Québec, nous vous supplions ici, à Ottawa, de nous donner un traitement égal.

• (9.10 p.m.)

M. Nasserden: Monsieur le président, je ne prévoyais pas intervenir une autre fois dans le débat, mais le ministre des Transports nous a donné ce soir une conférence sur les questions de transport, sur ce projet de loi et sur la façon dont les députés de l'Ouest canadien devraient se comporter à la Chambre des communes. En l'écoutant, j'étais de plus en plus convaincu que le ministre a oublié une bonne partie de l'histoire de notre pays, notamment la mise en valeur de l'Ouest canadien qui est devenu le grenier de l'empire et a placé notre pays dans une position commerciale favorable. Le ministre n'a tenu aucun compte de l'historique de la construction des chemins de fer dans notre pays et de sa portée sur les différentes régions; à cet égard, je pense aussi aux provinces Maritimes et au Nord canadien.

Le ministre a aussi oublié que nos chemins de fer ont à toutes fins pratiqués monopolisé le transport ferroviaire en ce qui concerne les expéditions en vrac. Cette disposition exige la divulgation des chiffres concernant le fonctionnement d'un certain secteur des opérations des chemins de fer. S'il en est ainsi, je demande au ministre, au gouvernement et au pays pourquoi le Pacifique-Canadien et le National-Canadien ne seraient pas obligés de divulguer outre les chiffres concernant les taux du Pas du Nid-de-Corbeau, ceux des taxes convenues qui ont été mises en vigueur?